



Communiqué de presse

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD MESSIN : REOUVERTURE PARTIELLE DE LA DECHETERIE DE VERNY

En accord avec les préconisations des services de l'Etat, la Communauté de Communes du Sud Messin a décidé de rouvrir partiellement la déchèterie située à Verny à partir du lundi 27 avril. Les déchets habituellement acceptés pourront y être déposés, **à l'exception des gravats et des meubles** (y compris matelas, canapés, salons de jardin, armoires...) dont les filières sont à l'arrêt.

Les habitants du Sud Messin pourront ainsi accéder au site le lundi et le vendredi de 14h à 17h ainsi que le mercredi de 9h à 12h (hors jours fériés), à condition de respecter les consignes suivantes :

- Se munir du badge d'accès (ou d'un justificatif de domicile pour les utilisateurs de la déchèterie de Rémilly*) ;

**Le site de Rémilly est fermé depuis le 17 février en raison de travaux d'extension et d'optimisation*

- Faire preuve de patience car le nombre d'usagers présents simultanément sur le site sera fortement limité ;
- Respecter les gestes barrières et la distance sociale préconisés dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 ;
- Se limiter à une seule venue par jour et ne pas déposer plus d'1m³ de déchets.

La Communauté de Communes du Sud Messin en appelle à la responsabilité et au civisme de chaque usager afin de respecter ces différentes consignes ainsi que les recommandations des agents présents sur site. A défaut, la collectivité sera contrainte de refermer la déchèterie.

A noter que pour se rendre dans une déchèterie, il faut obligatoirement se munir d'une attestation de déplacement dérogatoire en ayant coché la case « déplacement pour effectuer des achats de première nécessité ». Les déplacements en déchèterie doivent néanmoins rester exceptionnels et les alternatives sont à privilégier. Par exemple et dans la mesure du possible :

- composter et pailler les déchets verts dans le jardin ;
- reporter les apports en les stockant temporairement.

Pour rappel, la collecte des textiles n'est plus assurée actuellement. Il est donc demandé de ne plus faire de dépôts dans les conteneurs dédiés jusqu'à nouvel ordre.

Pour informer le mieux possible les habitants, les toutes dernières actualités sont régulièrement publiées sur la page Facebook de la CC du Sud Messin (www.facebook.com/sudmessin).

23-04-2020